



« SÉGUR INFO »

Edito du Maire

Bulletin Municipal – Janvier 2016 - N° 6



Séguroises, Ségurois, nous voici au début d'une nouvelle année avec ce moment tout particulier dédié aux vœux de bonnes intentions auprès de sa famille, de ses amis et autres personnes de connaissance.

C'est donc tout naturellement et en toute sympathie et simplicité que le Conseil municipal, les personnels et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux de santé qui est un bien capital ainsi que des vœux de bonheur dans votre vie quotidienne pour vous et vos familles.

Que cette année 2016 soit pour tous une année de sécurité, de sérénité, d'espoir et de tolérance.

En ces moments particuliers de sérénité, la Municipalité reprend ses actions de gestion de la vie courante et se réunit dans le cadre d'actions d'investissement pour notre cité qui a tant besoin de rénovations, de mises aux normes ou tout simplement de changement comme notre éclairage public (voir article dans le journal).

Les autres actions comme le parking du Bois (route de Pompadour) et l'aménagement de l'espace paysagé face au cimetière vont reprendre avec les beaux jours.

2016 verra les allées du cimetière enfin rénovées.

Le chantier de rénovation de l'église va également débuter fin du premier trimestre pour ce qui est de toutes les parties extérieures en priorité.

Merci à tous ceux qui ont déjà participé par le biais de la Fondation du Patrimoine et je vous sollicite tous à faire un don de participation pour notre église soit directement, soit par la Mairie.

Nous avons établi un dossier pour la rénovation du petit bâtiment face à l'Agence postale.

Les impôts fonciers ainsi que les impôts locaux ont donné des soucis à certains d'entre vous.

Je rappelle que la Trésorerie de Lubersac peut examiner au cas par cas vos dossiers (N° tél. du Trésor Public : 05 55 73 61 70).

Ma mission de Maire, avec la confiance que vous m'accordez, est toujours ma priorité et mon intérêt quotidien pour Ségur et ses habitants et en particulier la réouverture de l'épicerie et dépôt de pain le mardi 9 février.

Je suis disponible **pour vous**, n'hésitez pas à me contacter si besoin (06 71 13 20 12).

Je vous souhaite à **tous** une très bonne année de solidarité dans notre village qui compte désormais 231 habitants au dernier recensement, au 1^{er} janvier 2016.

Cordialement.

Pierre-Louis PUYGRENIER.

INVESTISSEMENT : **Travaux réalisés**

Travaux d'écoulement des eaux pluviales, rue des Farges

Afin de résoudre le problème de ruissellement des eaux de pluie sur la chaussée en pente rue des Farges, le SIVA (Syndicat Intercommunal de Voirie Arédien) a procédé à la mise en place d'une grille en travers de la chaussée et au remplacement d'une canalisation d'environ 10 m de long permettant un meilleur écoulement vers la rivière, évitant ainsi des inondations chez les riverains (M. et Mme PANIER).

Ces travaux ont été réalisés avec la collaboration de notre employé communal, Laurent DESMOULINS.

Le montant des travaux s'élève à 1 950 € HT.



Parking du Bois : route de Pompadour

Ce chantier avait été initié en 2013 par la Communauté de communes, dans le cadre de l'aménagement du Champ de Foire.

Dans un souci de simplification et d'économie d'argent public, la Municipalité a décidé de profiter des travaux en cours pour poursuivre l'aménagement de la partie de terrain appartenant à la Commune et qui jouxte le chantier : le but étant de permettre le stationnement d'un plus grand nombre de véhicules.

Cette première tranche de travaux de **terrassement** a été réalisée par l'entreprise Lasternas pour un montant négocié à 7 000 € HT.



Les travaux vont se poursuivre avec une seconde tranche **d'aménagement**. L'étude va être réalisée par l'Architecte du Patrimoine de la Gare d'Excideuil qui va établir les plans, en collaboration avec la Communauté de communes (qui reste Maître d'œuvre sur ce chantier) et la Commune de Ségur.

Nous espérons la réalisation de ce chantier au printemps prochain, **ce qui nous permettrait d'assurer une meilleure sécurité aux visiteurs durant la période estivale et durant les manifestations organisées par les associations.**

Aménagement d'un espace paysagé

Afin de réduire le coût du terrassement du parking du Bois, il a été jugé opportun d'éviter d'inutiles transports de terre en l'utilisant pour niveler les parcelles B 226 et B 2 face au cimetière : cela permettra de paysager la zone au lieu-dit « Le Bois Pavé » et de créer un espace de stationnement de 4 m de large le long de la route. Ce nivellement a été réalisé par l'Entreprise Lasternas, pour un montant négocié à 3 000 € HT.



INVESTISSEMENT : Projets

Eclairage public

Après l'exposé présenté par Monsieur le Maire sur le principe de mutualisation des ressources prôné par le Conseil Départemental en matière de transfert de la compétence de l'éclairage public vers la FDEE 19 (Fédération Départementale d'Electrification et d'Énergie de la Corrèze), le Conseil Municipal, en date du 25 septembre 2015, a opté à l'unanimité pour le transfert de cette compétence d'investissement « éclairage public » vers la FDEE 19.

En ce qui concerne SÉGUR-LE-CHATEAU, 40 points lumineux ont été répertoriés. Les candélabres sont équipés actuellement d'ampoules à vapeur de mercure de 125 Watts ; ces ampoules ne correspondent plus depuis plusieurs années aux normes en vigueur en matière d'éclairage public. Par conséquent, ce chantier est considéré comme prioritaire pour la FDEE.

Le fait d'avoir opté pour ce transfert de compétences nous permettra d'espérer des financements à hauteur de 75 %.

A terme, cette remise aux normes devrait permettre de générer un gain d'économie d'énergie (donc de deniers publics) et sera un engagement responsable en matière d'environnement grâce à un éclairage à LED qui nous est vivement conseillé.

D'autres travaux sont à prévoir :

- Les allées du cimetière : dossier en cours.
- La toiture de la cuisine, à proximité de la salle polyvalente, est en très mauvais état et va nécessiter des travaux de réfection.
- Le sentier des muletiers, chemin communal qui accède au Moulin Grimal. Cet accès va avoir besoin d'un soutènement sur toute la longueur. Un stock de pierres a été déposé près de la lagune pour ce chantier.

SECURITE

Panneaux de signalisation

Afin de préserver la sécurité de tous, la Commune s'est dotée d'un certain nombre de panneaux de signalisation.

Les panneaux suivants vont être prochainement mis en place :

- **Traversée du village interdite en permanence aux poids lourds, SAUF DESSERTE LOCALE.**
- **Zones de stationnement interdites à certains points stratégiques.**
- **Vitesse limitée à 30 km/h dans la traversée du village.**
- **L'accès sera interdit aux poids lourds durant la période des mois de juillet et août sur la D6 (traversée de SEGUR par la route de SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE / POMPADOUR), SAUF DESSERTE LOCALE.**

L'achat des panneaux a été effectué auprès de la société SES Nouvelle à Tours pour un montant de 2 616,27 € HT.

Rénovation du bûcher

Il a été décidé, en réunion du Conseil Municipal, la rénovation à l'identique du petit bâtiment communal, fréquemment appelé « bûcher ». Situé avenue du Château, face à l'Agence postale, il mérite quelques attentions et cela n'a pas pu échapper au regard du passant que vous êtes. Compte-tenu de sa situation au cœur de la cité, ainsi que des risques potentiels qu'il représente pour la population, la Municipalité estime qu'une restauration devient indispensable.

Il s'agit d'une opération de « toilettage » et de mise en sécurité sans entrer dans un programme de profonde rénovation. Après un nettoyage intérieur nécessaire, déjà opéré en partie par Laurent DESMOULINS, il sera procédé à la restauration complète de la toiture avec la remise en état des têtes de murs et joints. Il est également prévu le remplacement de la porte d'accès. A cette renaissance, s'ajoutera la mise en place d'un deuxième panneau d'affichage. Cette adjonction permettra un peu plus de latitude et de souplesse dans l'affichage municipal.



A priori, le projet devrait remplir les conditions d'éligibilité pour la perception de la **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)**. Un dossier a été établi dans ce sens. Cette aide précieuse pourrait se situer à hauteur de 40 % du montant global de l'opération.

De la même façon, une demande d'aide va être faite auprès du Département et nous laisse espérer une dotation à hauteur de 25 %.

Pierre DAVID

SÉCURITÉ TOUJOURS

Compte tenu du contexte international, la vigilance s'impose, y compris en milieu rural.

LA RÉGION : son identité, ses élus, ses compétences



Alain ROUSSET : Président de Région

AQUITAINE - LIMOUSIN - POITOU-CHARENTES : L'ESSENTIEL

5,8 millions d'habitants

84 100 km² de superficie

720 km de littoral

10 agglomérations de **+** de **100 000** habitants

BUDGET RÉGIONAL GLOBAL
2854,4 millions d'euros



Quel chef lieu pour la nouvelle région ?

En application de la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015, le nom et le chef-lieu définitifs des nouvelles régions seront fixés par décret en Conseil d'État pris avant le 1^{er} octobre 2016, après avis du Conseil régional de la région nouvellement constituée.

**AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-
CHARENTES**

LES COMPÉTENCES DE LA GRANDE RÉGION



Résultat des élections et répartition des sièges :

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Nb Sieges
M. Alain ROUSSET	LUG	1 037 330	24,30	44,27	107
Mme Virginie CALMELS	LUD	798 142	18,70	34,06	47
M. Jacques COLOMBIER	LFN	507 770	11,89	21,67	29

A noter que Monsieur **Gérard Vandenbroucke (87)**, ex-Président du Conseil Régional du Limousin, a été nommé 1^{er} Vice-Président dans cette nouvelle grande Région. Il est en charge de l'aménagement du territoire, de la politique contractuelle et du très haut débit.

QUALITÉ DE L'EAU

Extrait du rapport 2014 du Syndicat mixte des eaux de l'Auvézère.

QUALITE DE L'EAU

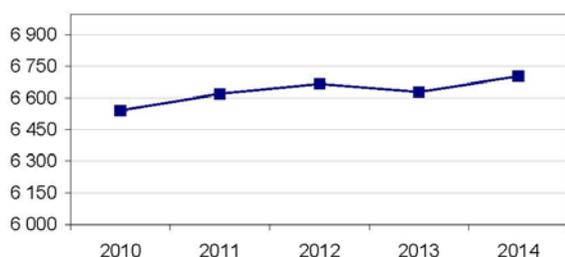
Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

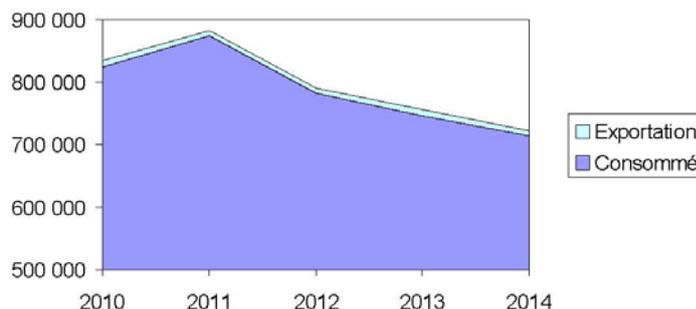
	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité
Conformité bactériologique	45	0	100 %
Conformité physico-chimique	59	1	98,3 %

Une non conformité reconnue (dépassement de limite de qualité sur un paramètre "pesticide »") à la sortie de la station des 4 Moulins a été éliminée grâce à un traitement au charbon actif.

- Evolution du nombre total d'abonnements sur les cinq dernières années



- Evolution des volumes vendus aux abonnés et exportés



ASSAINISSEMENT

Station d'épuration

ADOUR GARONNE, organisme chargé de la vérification de la qualité de l'eau dans notre région, a constaté une bonne gestion et un bon fonctionnement de la station d'épuration (la lagune) de la Commune.

Une prime de 823 € va être versée à SÉGUR pour la bonne tenue de cette station.

Pompes de relevage : une attitude responsable s'impose !

Des effluents, type hydrocarbure, white spirit ou autre, ont été déversés dans les canalisations, détériorant les câbles de raccordement et provoquant ainsi la panne de l'une des pompes.

Ce type d'incident n'est pas couvert par la garantie et la remise en état va coûter la somme de 820 € à la Commune.

Nous attirons votre attention sur ce genre de pratique irresponsable et vous rappelons que des déchetteries sont à votre disposition pour déposer ce type d'effluents et d'objets.

ATTENTION : ne déverser dans les toilettes ou autres canalisations que les produits prévus à cet effet. Serpillères, lingettes, coton-tige et autres objets non biodégradables sont interdits et leur rejet dans les canalisations peut avoir de graves conséquences sur les installations et engager une remise en état



COMMERCES ET SERVICES : Épicerie / Dépôt de pain

Un casse-tête pour les élus

Nous avons tous apprécié l'investissement d'Isabelle GUILLAT. Accueillante et souriante, Isabelle avait su conquérir le cœur des Séguroises et des Ségurois, mais la désertification de SÉGUR durant les mois d'hiver a eu raison de sa volonté.

Nous remercions Isabelle, son époux et sa fille ainsi que les personnes qui ont fait vivre ce commerce durant cette période.

Après délibération du 29 janvier 2016, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'installation d'un nouveau commerce (épicerie – dépôt de pain) assuré par M. et Mme FARGETAS (bail saisonnier jusqu'au 31 décembre 2016).

Dans l'attente de l'ouverture de ce nouveau commerce, le dépôt de pain est transféré à l'Agence postale où Sabrina REYNAUD assure la vente. Nous la remercions vivement de ce service supplémentaire. Merci également à toutes les personnes qui participent au bon fonctionnement de ce dépôt.



COMMEMORATIONS

Armistice du 11 Novembre

Hommage aux enfants de SÉGUR morts pour la France durant les trois guerres : 1914/1918 – 1939/1945 et la guerre d'Indochine 1946/1954, sous le regard ému de notre porte-drapeau Michel LANOE.

Quelques enfants ont assisté à cette cérémonie et leur présence est importante et appréciée car elle permet de leur transmettre la mémoire « **pour ne pas oublier...** ».

L'Armistice du 11 Novembre est la seule commémoration qui rend hommage à tous les soldats, de toutes les guerres, morts pour la France.

S'en est suivi le traditionnel vin d'honneur en présence de Fabienne THIBEAULT et de son époux, très attachés au village de SÉGUR et venus spécialement assister à cette commémoration.



TOURISME



■ **Entrée de SÉGUR dans l'association « Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise »**

Après son adhésion à l'association des « plus beaux villages de France » qui draine chaque année un nombre important de visiteurs, SÉGUR-LE-CHATEAU devrait être la 47^e commune du territoire à rejoindre l'association « Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise » dont le siège se situe à Allasac.

« Le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise, labellisé depuis 2001, compte aujourd'hui 46 communes du sud-ouest de la Corrèze. L'un des intérêts majeurs de ce label est de rendre notre patrimoine vivant par la diffusion de sa connaissance, par un engagement actif et volontaire de préservation, et par l'implication de la population, notamment des jeunes, dans des actions de découverte et d'échanges. »

Cette association a exposé « **Trésors sacrés, sacrés trésors !** » dans la salle municipale de SÉGUR, l'été dernier durant une dizaine de jours, une exposition très pédagogique et très appréciée par les 200 visiteurs venus la découvrir.

SITE INTERNET

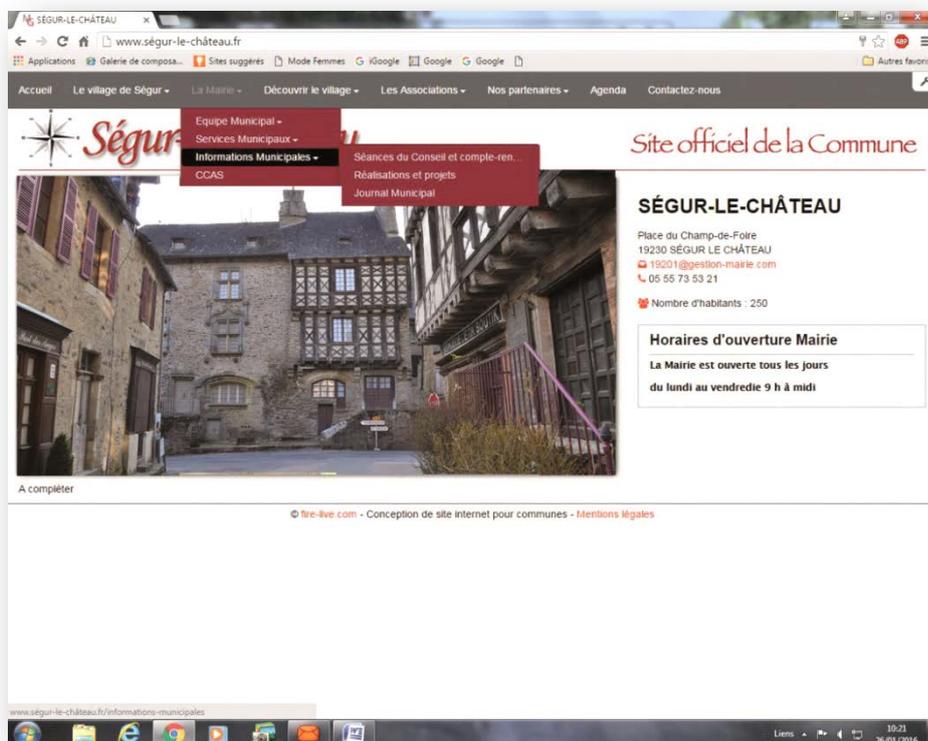
■ **Bientôt un nouveau site internet pour le village de SÉGUR**

A l'ère d'internet et des réseaux sociaux, notre village, qui accueille chaque année près de 50 000 visiteurs et qui appartient à la famille restreinte des plus beaux villages de France, se devait de retrouver un site digne de ce nom. C'est chose faite ! La Municipalité vient de se doter d'un site internet développé par la société **Fire Live**, spécialiste des sites pour communes et Communauté de communes. La structure est en place. Nous sommes en train de créer la base de données, de l'enrichir d'informations et d'images.

Ce nouveau site sera en ligne dans les prochaines semaines, vous en serez informés. Il est dédié au village de SÉGUR. Vous y retrouverez tous les renseignements administratifs, associatifs, historiques, l'agenda des festivités et autres actualités qui concernent notre commune.

Nous essayons encore et toujours d'améliorer l'image de notre village. Ci-joint, un aperçu de la page d'accueil en préparation.

Pierre DAVID



■ **Château de SÉGUR**

Par l'arrêté n° 42 du Ministre de la Culture, en date du 16 septembre 2015, le Château de SÉGUR, la Prade et le Pont ont été classés au registre des Monuments Historiques.

REPAS DES AINES

Une journée sous le signe de la convivialité

Le 10 janvier, une quarantaine de nos anciens de SÉGUR se sont à nouveau réunis autour d'un délicieux repas organisé par le CCAS et confectionné par Michel CELERIER. La journée fut très agréable et conviviale. Il est regrettable qu'il n'y ait pas eu plus de convives à ce repas, le nombre de personnes invitées étant d'environ une centaine. Le Père SAMPAÏO nous a fait le plaisir d'être présent. Nous remercions la Société de Chasse de SÉGUR, qui comme chaque année a fourni de belles gigues de chevreuil pour le plus grand régal de tous.

Nos seniors (70 ans et plus) ont reçu, de la part de la Municipalité, du CCAS et de la généreuse Association des Marchés de Producteurs de Ségur, un geste amical sous forme de présent.

En attendant de nous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine, pour une autre belle journée, les membres du CCAS vous souhaitent, à vous et vos proches, une excellente et heureuse année 2016.

Muriel DESMOULINS



CRECHE 2015 :

Une tradition chaleureuse !

Réchauffés par un vin chaud de Noël, rassasiés de douceurs et bercés par des chants, les participants au vernissage de la nouvelle version 2015 de la crèche ont largement contribué au succès de cette réception et redonné foi à notre engagement.

Portées par l'enthousiasme et l'encouragement des visiteurs, nous poursuivons notre volonté de maintenir la tradition tout en bravant le misonéisme*. Par sa beauté et son unicité, SÉGUR mérite une crèche originale loin des standards. Nous nous y appliquons. Composés à partir de matériaux recyclés, les personnages sacrés, loin de pouvoir figurer dans les vitrines de Saint Sulpice, tout comme les quelques villageois, sont attachants et nous confortent. Parmi les 12 nouveautés de l'année, un mendiant avec les orteils à l'air remercie d'un hochement de tête les gentils donateurs. Recueilli dans l'église, son pécule revient à la paroisse qui le recevra dans son intégralité. De fait, la renommée grandissante de cette manifestation, la technicité réclamée par la scénographie et l'achat, grâce à nos deniers personnels inextensibles, de peintures, colles et consommables introuvables dans les déchets, font que nous réfléchissons sérieusement au rattachement à une association ou à défaut à en créer une. Pensant à tous ceux qui ne bravent pas les rigueurs hivernales de SÉGUR et pour mieux les faire connaître, nous envisageons une exposition des personnages pendant la période estivale. Merci à tous ceux qui nous aident, nous soutiennent et nous font confiance. A l'année prochaine avec de nouvelles figures qui sont déjà sélectionnées.

*(Misonéisme : hostilité à la nouveauté, au changement)

Marie-Odile DAVID et Martine PUYGRENIER

Merci aux artistes : Marie-Odile, Martine, Emma, Gilberte, les choristes et les personnes qui ont confectionné les douceurs.

